L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 JUILLET 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIEBT, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE.

Paraissant le Mardi et le Samedi: Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les dernières parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente. [illegible]

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

[illegible]

Les comptes des personnes faisant régulièrement de annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 7 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—un terrain dans le Premier District, rue Exposition, entre Fryrania et Coliseum, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent—Aussi, un terrain dans le Deuxième District, rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et connues sous le nom de Salle de Bal d'Orléans et Café d'Orléans.—Aussi, deux terrains dans le Premier District, dans l'îlot borné par les rues Canal, Philippa, Commune et Baronne.—A 10 heures, au No 169, rue Prytanée, Premier District, des meubles et effets.

Par H. C. Pennington, comptable, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—l'intérêt non liquidé de L. H. Levy dans la Société et le fonds de marchandises au coin des rues Canal et Baronne.

Par C Catoir, à midi, dans la chambre No 11, au rez-de-chaussée dans la bâtisse connue sous le nom de "Cour Gallier," entre Canal et Commune. — un lot de meubles.

Par Wa'den & Dosbonde, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi, — un terrain à l'encoignure des rues Prieur et Kerlerec, Troisième District. — Un terrain à l'encoignure des rues Johnson et Kerlerec, même District.—Vente pour effectuer un partage.

Par Montgomery Bros & Co, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Deux terrains de prix dans la rue Calliope, entre les rues Carondelet et St. Charles, Premier District, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. — Aussi, un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, face à la rue Hevia, et adjacent à la rue Cypress. — Un autre terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, rue Dertiguy, entre Commune et Palmyre.

Par Montgomery Bros & Co, à leur salle d'encan, rue du Camp, No 87—un assortiment général de meubles et d'ustensiles de cuisine. — Et aux écuries de P. Liner, rue Gravier, magnifiques chevaux aprareillés et de monture, beaux [illegible], voitures, buggies et wagons.

Par R. Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée, — 250 lots de marchandises sèches et 160 lots Sugo fait de salons.

Par D. E. Morphy, à 11 heures, à l'entrepôt Wabash, rue Peñitas, entre Lafayette et Poydras—25 tierçons de saindoux.—Aussi, sur la Levée, au pied de la rue Poydras, [illegible].

Par Louis Stern & Bros, au No 38 de la rue du Camp—bottes, souliers et brodequins.

Par Vincent & Co, au No 36 de la rue de Chartres—marchandises sèches, fantaisies et américaines.

Par Hein, Bloch & Co, au No 21 de la rue de Chartres—marchandises sèches, [illegible], chapeaux &c.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 32 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

☞ Acheter vos confitures et chocolats chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille-Levée.

ATTENTION:

☞ Les ventes à l'encan de ce jour par le Shérif comprennent:

1o. A 10 heures, au Bure, No 149 rue Prytanée Premier District: meubles et effets.

2o. A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs: deux terrains de valeur, avec la maison et ses dépendances, récemment construites, situés rue Dryades (Lafayette Philippa), Premier District; — un terrain de valeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés rue Exposition, entre les rues du Colisée et Prytanée, même District; — et un terrain de valeur, situé dans les rues d'Orléans et Ste-Anne, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues sous le nom de "Salle de Bal d'Orléans et Café d'Orléans".

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Terrains dans le Troisième District, à l'encan.

MM. J. B. Walton & Desbonde vendront, aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs dans l'affaire de madame Rosa Tarneud et als. vs. M. B. Relajor et als, en partage, les propriétés suivantes, savoir:

Un terrain à l'encoignure des rues Prieur et Kerlerec.

Un terrain irrégulier à l'encoignure des rues Johnson et Kerlerec.

Voir l'annonce.

Mais à Poncaau.—Nous sommes prié par M. D. E. Morphy, encanteur, d'appeler l'attention du commerce sur la vente de mais qu'il fera aujourd'hui à 11 heures du matin sur la Levée, devant la rue Poydras.

Chaussures à l'encan.—MM. Louis Stern & Bros vendront aujourd'hui, à 10 heures précises du matin, à leur salle de vente de la rue du Camp No 36, une immense quantité de bottes, souliers et brodequins, composant un assortiment choisi pour messieurs, dames, demoiselles et enfants. Cet assortiment tout frais et tout nouveau, mérite l'attention du commerce. La vente est sans limite et sans réserve.

La Curée.

On se rappelle les fameuses dilapidations auxquelles donna lieu la convention Banks de radicale mémoire. Le chapitre des impressions d'État dépensa deux cent mille dollars, qui furent payés à MM. Fish & Shaw, alors propriétaires du *True Delta*, pour des travaux d'impression qui, avec un bénéfice raisonnable, eussent pu être exécutés pour $40,000. La chronique de l'époque prétendit que les $160,000 de surplus ne furent pas tout entiers empochés par les deux propriétaires du *True Delta*, qui occupaient déjà les deux emplois lucratifs de greffier de la Seconde Cour et de Shérif, mais que le gâteau fut partagé avec le père de la convention, M. N. P. Banks, et avec son Vendredi, le gouverneur d'alors.

Cette scandaleuse spéculation qui appauvrit le Trésor de deux cent mille piastres a été sur le point d'avoir son pendant dans le nouveau gouvernement d'Etat. La dernière convention avait marchandé avec la *Tribune*, il est vrai que c'était un journal de couleur. Les membres blancs de la présente législature s'entendent pas qu'on laisse avec eux sur un chapitre qui sert apparemment de base à une grande partie des tripotages et des achats de consciences auxquels donne lieu l'élection de deux sénateurs au Sénat des Etats-Unis.

Le seul organe radical qui ait pu se maintenir à la Nouvelle-Orléans, a été vendu dernièrement par le Dr Southworth, son propriétaire, à M. A. Lee qui a été admis comme représentant de la paroisse St-Bernard au préjudice du Dr. Knapp, déclaré élu par le certificat de l'autorité militaire. Or, c'est évidemment en vue de faire accorder au *Républicain* les impressions d'Etat que M. W. L. McMillen, représentant radical de la paroisse Carroll, a présenté à la Chambre un bill extraordinaire qui accorderait à l'imprimeur élu par la Législature non seulement toutes les impressions d'Etat, mais encore toutes les impressions de la ville, et toutes les publications judiciaires en anglais et en français. Un de nos confrères pense qu'aux prix accordés par le bill, l'imprimeur d'Etat ferait un profit de $600,000 par an. Or, d'après le bill, l'imprimeur serait nommé pour quatre ans, ce qui ferait la modeste somme de deux millions de dollars pour un chapitre seulement. La ville qui paie actuellement 30 cents le carré pour ses annonces officielles et qui a eu jusqu'ici le droit de choisir son imprimeur, se verrait forcée de payer une piastre le carré à l'imprimeur que lui imposerait la Législature.

Voilà le plus beau de l'affaire. L'auteur du bill, qui sait bien que tous ces privilèges accordés à son Républicain ne feraient pas lire par la population qui est la plus intéressée à connaître certains annonces. Aussi a-t-il le soin d'ajouter "pourvu que les annonces de la ville de la Nouvelle-Orléans puissent être publiées dans un ou plusieurs journaux additionnels quand, dans l'opinion du Conseil municipal, l'intérêt public demandera ces publications additionnelles; et le shérif de la paroisse d'Orléans est autorisé à insérer les avis d'élection dans un ou plusieurs journaux en addition à l'insertion dans le journal officiel." Quant aux annonces judiciaires, les parties sont libres de les faire publier à leurs frais dans autant de journaux qu'il leur convient, mais le bill dit expressément que les seules publications légales seront celles qui seront insérées dans le journal officiel.

L'auteur de ce bill et ses co-intéressés avaient espéré faire passer ce bill précipitamment, au milieu de la confusion des premières séances, sans que l'assemblée eût pu juste quelle en était l'importance. Mais cette petite manœuvre a été déjouée. La lecture du bill a été demandée, et les énormités qu'il contient ont aujourd'hui été dévoilées. Si la Législature l'adopte, elle devra l'adopter en pleine connaissance de cause. Nous engageons les membres qui ne veulent pas se rendre complices de cette fraude gigantesque à avoir l'œil sur ce bill qu'on tâchera peut-être dormir quelque temps, pour essayer de le faire passer subrepticement dans un moment d'inattention.

Composition de la Législature.

Dans notre article de dimanche matin, nous avons demandé ce que faisaient les quarante-cinq démocrates de la Chambre, parce que nous étions alors sous l'impression que tous, sauf quatre ou cinq, avaient été admis à siéger. C'était une erreur que nous nous empressons de rectifier. Il n'y a eu que 22 démocrates d'admis à la Chambre, six ont été remplacés par leurs concurrents radicaux, et dix-sept sont encore exclus parce que leurs sièges sont contestés. Voici, d'ailleurs, quelques renseignements sur la composition de la Législature:

La liste officielle des sénateurs et représentants élus, dressée par une commission nommée par le général Buchanan, comprenait pour le Sénat: 20 radicaux et 16 démocrates; et pour la Chambre: 56 radicaux et 45 démocrates.

Le Sénat compte actuellement 21 radicaux et 15 démocrates, parce que les radicaux, en l'absence des démocrates, ont déclaré M. H. J. Campbell élu à la place de M. Anthony Sambola.

La Chambre ne compte que 84 membres; aux 56 radicaux légalement élus sont venus s'ajouter six radicaux substitués par la majorité à six démocrates qui avaient reçu leurs certificats de l'autorité militaire.

Les six démocrates ainsi arbitrairement exclus sont MM. C. Q. Butler, de Bienville, remplacé par E. W. Dewees; F. H. Knapp, de St-Bernard, remplacé par A. L. Lee (propriétaire du *Républicain*); John N. Howell, Zac. Howell et James Christian, de Caddo, remplacés par C. W. Lowell, J. H. McVean, Moses Terrett; et T. M Gotten de De Soto, remplacé par Jas. J. Walsh.

Les dix-sept démocrates qui n'ont pas été admis parce que leurs sièges sont contestés sont MM. Frank Borge, James R. Curell, Jos. H. De Grange, Chas. A. Egger, J. E. Rengstorff, Charles Stringer, P. H. Waters, L. A. Wilts, F. C. Zacharie, et Jacob Zoelly, de la paroisse Orléans; L. P. Bryant, de St-Martin; B. B. Chaney, J. S. Hugnet et James Mc Mulley d'Est-Bâton-Rouge; J. C. Humble, J. M. Judice, de Franklin; et J. D. Wemple, de De Soto.

La paroisse d'Orléans a nommé 23 représentants: 14 démocrates et 9 radicaux. La Chambre a admis sans difficultés les 9 radicaux bien que, dans le troisième district représentatif surtout, il y ait eu des fraudes monstrueuses, et elle refuse d'admettre dix des quatorze démocrates élus, sous prétexte que leurs sièges sont contestés. C'est là de la justice radicale. Il est évident que tous ceux qui avaient des certificats d'élection devaient être admis au même titre en prêtant le serment constitutionnel; car les certificats n'avaient été délivrés qu'après une vérification scrupuleuse faite par la commission militaire. Mais il n'entrait pas dans les vues des aspirants sénateurs d'admettre la délégation orléanaise tout entière. De là les abus de pouvoir que nous venons de relater et qui privent 23 démocrates de leurs sièges.

Cannes à sucre. — Nous avons reçu de M. G. Sabatier des échantillons de cannes à sucre, provenant de l'habitation connue sous le nom de "Uncle Peter's Plantation", située sur le Bayou Lafourche. Ces cannes ont déjà sept nœuds de formés, ce qui est extraordinaire à cette époque de l'année. Cela promet une fort belle récolte. Les pluies des derniers jours auront fait beaucoup de bien aux cannes en les faisant pousser. De tous côtés les nouvelles sont bonnes, et sans les préoccupations de la politique, nous n'aurions qu'à nous féliciter de la perspective.

Liqueurs et cordiaux. — La maison Cazaux et Vergnole annonce qu'on trouvera toujours chez elle, No 73 rue Vieille-Levée, un grand assortiment de liqueurs et cordiaux, de tout genre, de qualité supérieure, et aux plus bas prix de la place. C'est aussi dans ce magasin qu'on peut se procurer le *nectar des Arabes* célèbre liqueur qui a des propriétés remarquables. Voir l'annonce.

Chaux de l'Alabama. — M. Sam. Jamison, 69, rue Carondelet, offre à vendre de la chaux de l'Alabama, supérieure à celle dont on se sert ici, en lots à la convenance des acheteurs. Voir l'annonce.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE. — 6 juillet.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien, 111, rue du Canal.

Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	.....	75 degrés
12 "	.....	83
3 " P. M.	.....	87
6 "	.....	85

Flibustiers.—Les 60 ou 80 flibustiers arrêtés à la Grande Ile et amenés ici, sont toujours en prison. Nous sommes surpris qu'on ne les ait pas relâchés tout de suite, car personne ne s'imagine que les Etats-Unis veuillent leur faire un procès sérieux. On ne condamne jamais ici des flibustiers par égard pour le Mexique.

Fête des pompiers.—Le mauvais temps a nécessité la remise de la fête que devaient donner les pompiers aux Fair Grounds. Ces brillants chevaliers, qui avaient paradé dimanche matin dans les rues, n'ont pu ainsi développer leur habileté et leurs prouesses, mais ce qui est différé n'est pas perdu. On verra dimanche prochain, que la pluie a empêché de voir dimanche passé, et le chemin de fer d'Orléans n'en sera que plus couru. Bonne aubaine pour la Compagnie.

Nominations au bureau du shérif.—Le nouveau shérif des Cours civiles, M. Thomas S. Maxwell, a fait les nominations suivantes: J. F. Dick, député shérif; Michel de Armas, encanteur du shérif; Arthur Hart, teneur de livres; et S. M. Bennett, M. Walsh, S. H. Tardy, Paul T. Abadie, Joshua Cosprew, R. Villarubia, L. E. Gardette, H. K. Nixon, J. O. Lose, F. Barbarin, J. S. Vighni, S. Robert et Jules Sorapuru.

Parmi ces nominations on reconnaisse ceux d'un frère et d'un neveu du général Rousseau de l'armée des Etats-Unis. Les choix sont bons, particulièrement ceux de MM. de Armas et Dick.

M. Wurzburger, shérif de la Cour Criminelle, n'a pas encore, que nous sachions, fait de nominations.

Une grosse fortune en peu de temps.—Un membre de la Législature qui était conservateur à la Convention et avait même refusé tout d'abord de signer la nouvelle constitution, est devenu tout à coup radical en devenant législateur. Mais avant cette évolution, il avait eu, dit-on, le soin d'acheter l'organe des radicaux dans la presse, pour présenter un bill de monopole en faveur de leur journal, c'est-à-dire en faveur du sien. Le bill est très savamment combiné. D'abord le privilège durera quatre ans, c'est-à-dire deux ans de plus que la Législature; ensuite, il ramasse tout, les impressions de l'Etat, les impressions de la ville et les annonces judiciaires; en troisième lieu, il demande pour l'imprimeur une piastre par carré, quand autrefois plusieurs éditeurs avaient offert d'imprimer au prix de 15 cents le carré et avaient travaillé à ce prix. On calcule qu'on semblable monopole produirait un bénéfice de $500,000. Ce ne serait pas trop mal pour un radical.

Accident arrivé à un char de ville.—Dimanche, un des chars de la ligne de la rue du Canal est tombé à travers le pont dans le canal au delà de la rue Claiborne et a bloqué la voie pour le reste de la journée. Ceux qui étaient allés au pique-nique ont été obligés de revenir à pied. La voie est réparée maintenant.

Meurtre épouvantable.—Dimanche dans l'après-midi, après 2 heures, un nommé John Clancy, propriétaire de la grocerie au coin des rues Adèle et Rousseau, a été assassiné par sa femme, Ann Clancy, pendant qu'il était endormi. L'instrument dont elle s'est servie est un couteau à découper qui, pénétrant dans son côté gauche, a fait une blessure profonde dont il est mort à 9 heures du soir. La nouvelle de ce meurtre s'est vite répandue au dehors, et l'officier Willis appréhenda que la femme n'avait pas été arrêtée, s'est hâté de la mettre sous garde. Elle avoue avoir commis le crime et l'avoir prémédité depuis longtemps; mais les amis de la famille la regardent comme folle et c'est l'impression qu'elle produit sur tous ceux qui l'approchent. Elle a été enfermée à la station du 4ème District et a parlé sans réserve à tous ceux qui l'ont abordée, sans avoir un sentiment juste de son crime.

Le juge Jackson, Jno. F. Cosse et le colonel Von Zinken ont été demandés par M. Clancy, avant sa mort, et c'est en leur présence qu'il a fait son testament.

Enquête.—Le verdict du jury du coroner dans l'affaire d'assassinat de John Clancy par sa femme est que la malheureuse a accompli cet acte dans un accès de folie.

Autre motif d'homicide.—On dit maintenant que le meurtre du nègre Pierre par le nègre Richard Vesse a été exécuté par jalousie. Vesse est regardé comme un bandit par tous les voisins et comme un voleur. Il demeure dans une vieille baraque aux trois-quarts en ruines où il a attiré, dit-on, beaucoup de gens qui ne valent pas mieux que lui. C'est à minuit qu'il a tué Pierre et non à minuit comme il l'a déposé. Ces renseignements sont donnés par quelqu'un qui prétend connaître Vesse à fond.

Qui perd les crosses les paie.—Suivant instruction du secrétaire de la guerre, les hommes enrôlés qui perdront par négligence les cartouches métalliques pour les armes qui se chargent par la culasse, paieront six cents pour chaque cartouche perdue ou dont ils seront disposé. Cette instruction a été donnée suivant les ordres du général Grant.

Corps qui se nomme lui-même.—Le nouveau jury de police d'Alger est composé, nous dit-on, de trois blancs et de trois nègres, l'élection pour un autre membre s'étant divisée également entre un blanc et un homme de couleur.

A la première réunion de ce bureau, le président étant un M. Gautier, qui est un *carpet bagger* et qui est président de droit en vertu de son élection comme juge de paix,—les membres ont annulé les actes de la dernière assemblée de leurs prédécesseurs et se sont virtuellement élus eux-mêmes pour remplir les divers offices de paroisse. Les membres blancs ayant voté pour Macarty comme trésorier de paroisse et les trois membres de couleur pour une autre personne, Macarty a décidé l'affaire en sa faveur, en votant pour lui-même. Les autres offices ont été distribués par les membres du bureau, qui se sont faits eux-mêmes titulaires. Est-ce qu'on ne pourrait pas en faire autant pour la Nlle-Orléans?

Coups de poignard dans une église.—Dimanche soir dans une église de couleur, au coin des rues Dryades et Première, une difficulté s'est élevée entre deux nègres, Thos. Means et Basile Thompson. Ce dernier a reçu un coup de poignard au côté gauche, et a été transporté chez lui. L'assaillant a été arrêté et conduit au corps de garde du 1er District.

Autres mauvais coups.—Dimanche vers midi, deux nègres se sont pris de querelle dans la rue Melpomène, entre St Charles et Apollon. L'un a reçu plusieurs coups de rasoir à la tête et aux bras. Il n'y a pas eu d'arrestation. On dit qu'une jalousie à l'Othello est pour beaucoup dans cette dernière affaire.

Rapport mortuaire.—Il y a eu 93 enterrements dans la semaine qui a expiré dimanche à 6 heures du matin. La mort a largement moissonné parmi les enfants.

Recorder du 2e District.—L'assistant recorder Starcken, qui remplaçait hier M. Gastinel, a expédié les affaires avec beaucoup de rapidité et les délinquants n'ont pas été épargnés.

Horace Dabage, accusé de vol au marché, a été envoyé au workhouse pour 30 jours. Aussi Mag. Kelly, pour s'être soulée et avoir troublé la paix publique rue des Ursulines; aussi Albert White, (c) pour avoir violé l'ordonnance 267; M. Sanchez, pour soulaison, et Wm. Woods (c), pour vagabondage.

Kate Williams, pour soulaison, etc., $10 d'amende ou 20 jours de workhouse. Chas J. Gilmore, soulaison, etc., $5 d'amende ou 5 jours de prison; Amanda Pitman, soulaison, etc, rue Franklin, 15 jours de workhouse; Paul Simms, (c) soulaison, etc., rue d'Orléans, $10 d'amende ou 15 jours de prison; Jennie Raffat, soulaison, etc., rue Franklin, $5 d'amende ou 10 jours de prison; Ed. Howard, soulaison rue Conti, $5 ou 5 jours de prison; Mary Ann Buck, soulaison, rue Dauphine, 15 jours de workhouse.

Lawrence Ward, trouvé errant sur le sol au pont du Bayou, croyant y trouver de l'or, quand tout le monde sait qu'il n'y en a pas, et supposé fou, a été envoyé à l'asile.

Robert Smith, (c) accusé d'avoir volé une paire de souliers et Marie Buck, (c) pour s'être soulée rue Bourgogne ont été condamnés à 60 et à 30 jours de Workhouse.

Première Cour de District.—L'affaire de Francesco Valatti, convaincu d'assaut avec intention de meurtre et blessant avec une arme dangereuse Guiseppo Guiglidenc, prise pour un autre, a été remise, afin qu'il puisse servir de témoin dans l'affaire de Cuneo et Balsfora qui l'auraient loué pour assassiner Gasino.

Albert Pascal, a été condamné à un an de travaux forcés au Pénitencier et John Davis à 3 mois d'emprisonnement pour vol de hardes.

T. Mahoney, pour vol de $80 de marchandises volées à D. C. McCann, a été condamné à 3 mois de prison.

Henri White (c), pour vol de chevaux, a été condamné à 12 mois de travaux forcés au pénitencier et James Wilson (c), à 6 mois, pour vol de chaussures.

Walter Gaines, pour être entré chez M. Madden, à Alger, dans la nuit du 19 avril, avec des intentions suspectes, à 5 ans de travaux forcés.

Jacob Patterson, pour vol de montre, à 3 mois de prison.

Législature de la Louisiane.

Sénat.—Réunion, hier, à midi.

Le président a annoncé les membres suivants comme composant le comité des élections: Smith, Kelso, Futch, Copeland, Poindexter, Thompson et O'Hara.

Campbell présente un mémoire portant une vingtaine de signatures et protestant contre le droit de A B Bacon à siéger comme représentant le Quatrième District sénatorial. Référé au comité des élections.

O'Hara présente une protestation de B. B. Lemay contre le droit de Blackman à siéger comme sénateur de Bossier et de Claiborne. Référé.

Day donne avis qu'il présentera un bill relatif au pénitencier de l'Etat.

Jewell donne avis qu'il présentera conforme à l'article — de la constitution, relatif aux affaires pendantes devant les Cours.

Lewis demande que tous les documents dans les mains de l'ancien comité sur les élections soient remis au nouveau. Adopté.

Sur motion de Ray l'élection d'un sommelier aux warrants est remise à mardi.

Jewell appelle le 14e amendement proposé à la Constitution des Etats-Unis.

Ogden demande que cet amendement soit déposé sur le bureau.

Ray soutient que d'autres bills doivent passer avant et que Jewell demande que chose contraire à l'ordre.

Lynch est charmé de voir les démocrates procédé d'adopter l'amendement constitutionnel mais les républicains veulent jouir de ce spectacle aussi longtemps que possible et quand il demande que le vote soit renvoyé à demain.

La motion de Jewell est déposée sur la table—tous les sénateurs votant pour cela.

Une motion de reconsidérer est perdue.

Jewell soutient que l'action du Sénat sur l'adoption du 14e amendement a été finale. Le Sénat maintenant ne peut pas appeler la résolution de la Chambre adoptant l'amendement constitutionnel.

Lynch dit que le Sénat a le droit d'appeler la résolution de la Chambre ratifiant l'amendement constitutionnel, et il en fait la proposition formelle.

Ray soutient que puisque la Chambre est allée plus vite en besogne, le Sénat doit mettre de côté sa résolution et prendre celle de la Chambre.

Braughan appuie Jewell et dit que le Sénat a agi sur l'amendement d'une manière finale.

Après quelque débat Bacon (dém.) dit qu'il trouve correcte la position prise par le sénateur Ray.

Le Sénat décide qu'il prendra la résolution de la Chambre qui ratifie l'amendement constitutionnel.

La résolution est lue une première fois.

Le bill de la Chambre créant un bureau de commissaires de police est lu une première fois. Une motion de suspendre le règlement et de passer à la seconde lecture est perdue faute d'un vote comprenant les quatre-cinquièmes.

Sur motion de Ray, l'acte relatif aux finances de l'Etat est lu une première fois. Suivant ce bill, les taxes d'Etat seront payables en greenbacks. Une motion de suspendre le règlement et de passer à la seconde lecture est perdue.

Le bill de la Chambre donnant pouvoir au gouverneur de révoquer tout officier qu'il juge ne pas remplir les conditions requises par le 14e amendement et l'article 99 de la Constitution est appelé.

Sur motion de Ray ce bill est référé au comité judiciaire.

On procède à l'élection d'un clerc auxiliaire. M. H. C. Manley qui reçoit 32 votes contre M. Carsten qui n'en reçoit qu'un, est déclaré dûment élu.

Le Sénat s'ajourne.

Chambre des Représentants.—66 membres sont présents.

Carr, président du comité sur le règlement, rapporte des règles pour le gouvernement de la Chambre et l'ordre des affaires.

Sur motion de Morey, d'Ouachita, on procède au tirage des places. La première paroisse qui le premier district sortit à le choix. La Chambre a mis plus de deux heures à cette affaire.

Faulkner (rad.), de Caldwell, présente une résolution pour la nomination de 8 pages pour servir les membres de la Chambre. La résolution est déposée sur le bureau.

La Chambre alors s'est ajournée.

LE RECRUTEMENT PONTIFICAL.

Le document suivant est communiqué à la presse de New York:

"La publication faite par les journaux d'une circulaire de Rome annonçant que le St Père avait consenti à accepter les services d'un bataillon de mille hommes qui serait levé aux Etats-Unis à la condition que ces hommes seraient choisis avec soin et entretenus pendant trois ans par les catholiques de ces Etats, semble appeler une déclaration officielle de la part des prêtres auxquels la circulaire est exclusivement adressée, et à la discrétion desquels, comme gardiens des intérêts de l'Eglise en ce pays, cet objet est confié. Pour cette raison, et en même temps dans le but de répondre à des questions qui nous sont adressées de différentes parts, nous croyons utile de définir publiquement notre position dans une affaire de si grande importance, et, en faisant cela, nous avons les meilleures raisons de savoir que nous n'exprimons pas seulement nos propres sentiments, mais aussi ceux de nos vénérables frères en Episcopat.

"Il est inutile que nous disions combien nous désirons sincèrement soutenir et défendre, dans la mesure de notre pouvoir, l'indépendance temporelle du saint père, sachant combien elle est essentielle au libre exercice de sa suprématie spirituelle dans le gouvernement de l'Eglise universelle. Cependant, la proposition de lever et d'équiper un bataillon américain n'a pas pris naissance parmi nous. Autant que nous pouvons le savoir, elle a été conçue et appuyée avec persistance auprès des autorités militaires de Rome par une personne, ou par des personnes prétendant nous représenter, non-seulement sans notre sanction et sans notre autorisation, mais même à notre insu; et ce qui rend ce fait plus remarquable, c'est que la personne qui a réussi à s'assurer d'avance le titre de lieutenant-colonel, devant commander le bataillon en question, est une personne qui,—nous sommes obligés de le déclarer,—ne possède pas, et n'a aucun droit à posséder notre confiance, particulièrement dans une position impliquant une si haute responsabilité. S'il a trouvé de l'encouragement et de l'appui de la part d'un ou deux journaux, publiés par des laïques catholiques qui ont donné place à sa malencontreuse correspondance, cela ne donne aucune force à ses prétentions, attendu que ces journaux ne sont nullement reconnus comme des organes accrédités des vues ou des sentiments catholiques, encore moins comme des avocats discrets et recommandables de la cause catholique. En outre, le projet, tel qu'il est conçu, ne peut pas, dans notre opinion, être mené à bonne fin; et toute tentative dans ce but, nous le craignons, au lieu de servir la cause de notre vénérable et bien aimé Saint-Père, ne pourrait que lui être préjudiciable.

"Il est inutile d'entrer dans de plus grands détails, il suffira d'ajouter que nous avons encore des raisons de savoir que des secours pécuniaires sont plus nécessaires et en ce moment que des secours militaires, et qu'il y a autant plus volontiers acceptés de bons. Nous continuerons, en conséquence, à inviter comme par le passé nos généreux et fidèles enfants catholiques à contribuer abondamment, dans la mesure de leurs moyens, au support de Notre Père commun, qui emploiera leurs offrandes de la manière qu'il jugera la plus convenable,—ne doutant pas qu'en faisant ainsi nous trouverons sa chaude approbation et nous mériterons sa bénédiction Apostolique.

"Donné à Mount St. Mary College.

"Signé: M. J. Spalding, Archv. de Baltimore;
J. B. Purcell, Archv. de Cincinnati;
John McCloskey, Archv. de New York;
Peter R. Kenrick, Archv. de St-Louis.

"Emmittsburg, 24 juin 1868."

— La sœur de M. Prévost-Paradol vient d'entrer en religion dans l'ordre de Notre-Dame de Sion, dont M. l'abbé Ratisbonne est l'un des fondateurs.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Majorité démocratique dans le Mississippi.

La Convention Nationale des Démocrates.

Le Massachusetts et le Rhode Island pour Chase.

180 votes pour Pendleton.

Lettre de Chase.

Il réitère sa doctrine des droits des Etats.

Belle sentence de la Convention des Soldats et des Marins.

Les résolutions avant les nominations.

Nouvelle hausse sur le coton.

Convention Nationale Démocratique.

New York, 6—Nombre de résolutions ont été présentées et référées sans débat. Une résolution endossant Johnson et approuvant Chase sur la question d'*impeachment* a donné lieu à des applaudissements.

Une résolution demandant une amnistie universelle sans aucune exception a été adoptée à l'unanimité.

Ajournée à 4 heures du soir.

Les délégations du Massachusetts et de Rhode Island voteront pour Chase au premier ballotage.

Les amis de Pendleton disent qu'il aura au premier tour 180 votes. On croit généralement qu'il lui faudra 20 ou 30 voix de plus.

La lettre de Chase sur le suffrage et d'autres questions domestiques a été publiée.

Après s'être exprimé en faveur du suffrage pour tous les citoyens, Chase dit: "Sur cette question, j'adhère à mes vieilles doctrines des droits d'Etats. Dans le cas de ma nomination et du succès, j'agirai de manière à ce que ni le parti qui m'aura nommé, ni le grand corps de citoyens patriotes dont la coopération aura assuré le succès de mon élection n'auront cause de regretter leur action. C'est mon ardent désir de voir le parti démocrate répondre à toutes les questions du jour dans l'esprit du jour et s'assurer par là un long ascendant. Il peut faire tout cela s'il veut."

Quand la convention s'est réassemblée, la convention des soldats et des marins a présenté une adresse n'exprimant aucune préférence pour les candidats, mais manifestant beaucoup d'harmonie et de confiance dans le résultat.

Une tentative pour renverser la règle des deux tiers a échoué.

Ajournement à 6 P. M. sans ballot ni plate-forme.

Nouvelles de Washington.

Washington, 6—Le comité du commerce a été chargé d'examiner la question de rappeler la loi requérant des soupapes de sûreté à bord des steamers, et un bill empêchant toute construction de pont ayant moins de 50 pieds de hauteur sur l'Ohio et 500 pieds d'ouverture, excepté le pont à Louisville, a été présenté.

L'adoption du 14ème article et les pouvoirs des Représentants de la Caroline du Nord ont été référés au comité compétent, et les Représentants nommés French, Deweese et Jones ont été reçus à serment. Ajourné.

Sénat. — Après l'expédition de quelques affaires de peu d'importance, le bill de taxe est repris et les amendements du comité de finance sont adoptés.

Le général Mulford a été confirmé collecteur du district de Richmond.

Le Sénat décide qu'une séance du soir aura lieu et s'ajourne.

Washington, 6—Le préambule de la convention des soldats et des marins, et les résolutions faisant allusion aux actes du Congrès, contiennent ce qui suit: "Il a placé un stigmate sur la vertu et l'honneur des soldats de l'Union en imposant à ceux qui composaient les armées confédérées depuis leur reddition, des conditions de dégradation en violation de la lettre et de l'esprit de la capitulation quand un brave, bien d'égard, a mis bas les armes."

Voici la lettre de Chase:

"Veuillez dire à votre ami qu'il est entièrement dans le vrai au sujet de mes vues sur le suffrage et les droits des Etats. Ce que je désire pour le peuple du Sud, c'est la paix et la prospérité et le retour de toutes les incapacités et exclusions électorales et la restauration de tous les droits à tous les citoyens, et c'est mon opinion que cette fin sera assurée par la concession du suffrage à tous les citoyens. Mais la disposition pratique du suffrage aussi bien que toutes autres questions domestiques est pour le peuple des Etats eux-mêmes et non pour les étrangers.

"Sur cette question j'adhère à mes vieilles doctrines du droit des Etats."

Après que le général Ewing, de la convention des soldats et des marins, eut harangué la convention, il a été annoncé que le comité de plate-forme ne rapporterait pas avant le matin, et motion a été faite de procéder avant le ballotage perdu.

La plus grande partie de la séance de l'après-midi a été prise par le débat sur la résolution pour faire les nominations avant l'adoption de la plate-forme. Il a été finalement décidé que chaque Etat pourrait nommer son favori, mais que le vote ne serait pris qu'après l'adoption de la plate-forme et des principes.

Le comité sur les résolutions a annoncé qu'il serait prêt à rapporter demain matin. La Convention alors s'est ajournée à 10 heures A. M.

Nouvelles diverses.

Jackson, 6—Les retours de tous les comtés moins deux donnent une majorité démocratique de 11,400.

Il est tombé beaucoup d'eau pendant 3 jours et les récoltes sont magnifiques à voir.

Atlanta, 6—Le Sénat et la Chambre ont complété leur organisation aujourd'hui. Au Sénat tous les officiers sont républicains. A la Chambre il y a deux officiers démocrates.

11 nouveaux membres qui ont été assermentés donnent aux démocrates une majorité. MM. Harris, Spear et Chandler ont été nommés pour informer le gouverneur Bullock de l'organisation des deux Chambres qui sont prêtes à recevoir les messages.

Hier, dans l'élection de l'orateur de la Chambre, M. Whorter, (rep.) a reçu 76 votes et Price, (dém.), 74, Price votant pour M. Whorter sous l'impression que ce dernier avait voté pour Price. En apprenant le contraire, Price a demandé permission de retirer son vote pour M. Whorter, ce qui a été accordé par le gouverneur, mais ce gouverneur n'en a point décidé que M. Whorter était élu.

La défense pour les prisonniers de Columbus a commencé aujourd'hui. Le grand point est de prouver un alibi.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 6 juillet, 6 P. M.—Arrivé le schooner Mercedes, en 5 jours de Sisal, à S. Fernandez & Co.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 6—Montant, le Genl. Quitman, à 6 heures, et l'Arthur à 8 P. M.

Louisville, 6—La rivière est stationnaire, avec 4 pieds et 2 pouces d'eau dans le canal.

Marchés européens.

Liverpool, 6, au soir—Fonds publics calmes à la clôture. Argent actif. Prêts sur demande 3 1/4, Or, 140 1/2. Sterling 110 1/4.

Marchés Américains.

N. York, 6, après-midi—Coton en hausse de 1/2 à 1 c. Vendu 1,600 balles Mid. 32 1/2 à 33. Farine, pas de changement.

Louisville, 6—Tabac inactif. Vendu 56 boucauts de 6 à 12 c. Mess porc $27 75. Epaules 11 1/2. Bacon 12 3/4. Côtés 16 1/4. Avoine 75, mais 90, Farine superfine $7 50.

(Dépêches d'hier soir.)

New York, 6—Les arrangements pris par la police ont été insuffisants pour contenir la foule qui se presse aux abords de la salle Tammany, et les délégués ont eu beaucoup de difficulté pour entrer.

A 10 heures et demie les délégués généralement étaient à leurs places. A 11 heures moins un quart la convention a été appelée à l'ordre. La prière a été dite par Wm. Quinn.

On s'est dispensé de lire le journal de samedi. Une délégation de la convention des ouvriers a été invitée à s'asseoir.

Le comité sur l'organisation permanente fait son rapport.

Pour président, l'hon. Horatio Seymour, de New York, (Grands applaudissements), avec un vice-président et un secrétaire de chaque Etat.

Le comité recommande le règlement de la convention démocratique de 1864 pour le gouvernement de cette convention. Le rapport est adopté et le comité déchargé.

Le comité sur les résolutions demande la permission de rapporter en tout temps pendant la session de la convention. Accordé.

Le président nomme Bigler, de la Pennsylvanie, et Hammond, de la Caroline du Sud, pour conduire au fauteuil le président permanent.

Seymour se dirige vers la plate-forme au milieu d'acclamations prolongées.

Il remercie la Convention de l'honneur qu'elle lui fait et conseille modération, tolérance et harmonie.

Il dit que cette convention a forcément à s'occuper de questions fort importantes, dont quelques-unes étaient la conséquence des résolutions de la convention de Chicago.

Il discute brièvement la plate-forme républicaine et accuse ce parti de violer ses propres déclarations contre la répudiation et la taxation inégale, et exprime ensuite beaucoup de sollicitude pour les veuves et orphelins de soldats.

Il accuse le parti dominant d'extravagance en gaspillant les deniers publics, en portant atteinte au crédit national, en entravant l'immigration par le poids des taxes sur le travail, et en supprimant toutes les garanties constitutionnelles de liberté républicaine.

Il dit l'assertion de la convention républicaine que les principes de la déclaration d'indépendance sont maintenant sûrs sur chaque pouce du sol américain, car dans 10 Etats de l'Union le pouvoir militaire supprime la loi civile.

New York, 6—Or 149 5/8. Coton plus ferme. Middling 32 1/2.

Nouvelles Européennes.

On lit dans le *Moniteur du soir*:

"L'Empereur et l'Impératrice ont adressé au czar un télégramme de souvenir sympathique à l'occasion du jour anniversaire de l'attentat auquel les souverains des deux empires ont si heureusement échappé l'an dernier. L'empereur Alexandre a dit à l'ambassadeur de France, dans des termes bienveillants, combien il était sensible à cette démarche.

"Le 6 juin vient d'être marqué par une mesure de clémence du czar; un ukase impérial a été rendu, à cette date, dans le but de commuer, sous certaines réserves, les peines de tous les criminels politiques dont la condamnation est antérieure au 1er janvier 1866, et de gracier complètement tous les étrangers qui se trouvent encore exilés en Sibérie.

"Cette amnistie ne devait être promulguée qu'à l'époque de la fête commémorative du couronnement, c'est-à-dire en septembre; mais le czar a préféré, pour donner suite à ses intentions généreuses, l'anniversaire du jour où sa vie et celle de l'Empereur Napoléon III ont été providentiellement sauvegardées."

Le gouvernement égyptien, désireux de garantir aux étrangers, dans ses Etats, toutes les sauvegardes dont ils ont joui jusqu'à présent sous la juridiction consulaire, et voulant écarter les abus de ce système tout en maintenant la dignité et l'indépendance du gouvernement, propose d'organiser des tribunaux dont les membres, en majeure partie, seraient des juristes européens choisis avec l'agrément de leurs souverains respectifs et de faire sur leur recommandation. Ces tribunaux statueraient sur toutes les questions en litige entre étrangers de diverses nationalités et entre étrangers et indigènes.

Le *Standard* dans un article qu'il consacre à cette réforme importante, croit que le gouvernement égyptien a appelé sur cette question l'attention des puissances européennes.

On lit dans la *Turquie* du 10 juin:

Le protocole concédant le droit de propriété aux étrangers a été signé hier, à la Sublime-Porte, par Fuad Pacha, ministre des affaires étrangères, et M. Bourée, ambassadeur de l'empereur des Français à Constantinople.

Espérons que les autres puissances, animées des mêmes sentiments que la France à notre égard, ne tarderont pas à suivre son exemple et à traduire en fait cette loi qu'elle a exercer une énorme influence sur le développement de notre pays.

La *Gazette de la Croix* dément formellement la nouvelle donnée par plusieurs journaux que, par suite de considérations stratégiques, la ville de Trêves serait érigée en place de premier rang.

Dans les cercles militaires bien renseignés, dit ce journal, on est revenu du projet de faire de Trêves une place forte, vu que la position de cette ville n'a pas l'importance stratégique qu'on voudrait bien lui donner. On a reconnu que la véritable ligne de défense n'est pas la Moselle, mais le Rhin, et que la forteresse de Saarlouis suffirait aux besoins les plus pressants.

La *Presse de l'Allemagne méridionale* revient, pour le contredire de nouveau, sur le bruit de l'envoi de troupes prussiennes à Landau. Elle affirme qu'il n'y a eu aucune négociation entre le cabinet de Munich et celui de Berlin sur la garnison en Munich et celui de Berlin sur le rôle actuel ou ultérieur de cette ancienne forteresse fédérale, qui, et nous en croyons, même de récentes correspondances de Munich, serait transformée en une simple place de dépôt.

Plusieurs journaux prussiens font pressentir que M. de Bismark, à cause de l'état de sa santé, pourrait bien se décider à abandonner le ministère des affaires étrangères et garder seulement le poste de chancelier de la Confédération du Nord.

La *Gazette de Breslau* donne sur son état actuel les détails suivants:

"Malheureusement l'amélioration de la santé de M. de Bismark ne s'est pas confirmée. Depuis deux jours il a eu des attaques violentes de fièvre, et ses médecins ne sont pas sans inquiétude. Cependant son entourage espère que sa constitution robuste et sa fermeté de caractère triompheront de la maladie.

"Voici une preuve de ces deux qualités: Vendredi, avant la Pentecôte, le comte de Bismark souffrait à une revue et rencontrant M. Simson, président du Reichstag, le ministre lui dit: 'Je suis si souffrant que je ne sais ni comment je suis monté à cheval, ni comment j'en descendrai; mais je le veux,' et il resta en selle jusqu'à la fin de la revue."

M. le baron de Beust a inauguré par un discours prononcé en français la conférence télégraphique internationale qui vient de s'ouvrir à Vienne.

Après avoir retracé tous les avantages qui ressortent, pour l'industrie, pour le commerce, pour toutes les relations sociales, de ce mode rapide de communication, le chancelier de l'empire a ajouté:

"C'est encore surtout au maintien de rapports pacifiques entre eux que ces communications contribuent efficacement. Le télégraphe transmet, lorsqu'il est encore temps, des conseils de prudence et de modération, il arrête des actes précipités, il fait cesser les malentendus, il fait renaître la confiance, souvent on pourrait dire, qu'il faillait surmonter les appréhensions de l'avenir. Le télégraphe a autant de manière n'ait elle pas offert un exemple frappant de l'extrême utilité du télégraphe dans les crises politiques?

"On doit se rappeler la collision soudaine qui menaça de rallumer le flamb au à peine éteint de la guerre, et il est permis de se demander si les cabinets, s'ils avaient été privés du moyen d'une correspondance télégraphique, auraient réussi à conjurer ce danger."

Le gouvernement prussien a autorisé le ministre de la guerre à Saint-Pétersbourg à faire une commande considérable de canons d'acier rayés se chargeant par la culasse, à l'établissement Krupp, à Essen. M. Krupp s'est rendu à Saint-Pétersbourg, pour traiter cette affaire.

Nos correspondances de Stockholm annoncent qu'on travaille, dans les arsenaux de l'Etat, avec une très grande activité, à la fabrication de fusils à aiguille, système Remington. A la fin de cette année, le ministère de la guerre en disposera pour disposer de quarante mille fusils.

Nous trouvons dans la *Epoca* une protestation que le général Almonte vient d'adresser à un journal mexicain, la *Revista universal*, contre la confiscation et la mise en vente des biens qu'il possédait à Mexico, et qui étaient en partie la propriété de sa femme et de sa fille.

Des journaux italiens annoncent l'arrivée à Lugano (Tessin), de Joseph Mazzini, tout à fait rétabli de l'indisposition qui, pendant quelque temps, l'avait retenu à Londres.

Une commission vient d'être instituée à Florence pour examiner les moyens que la législation actuelle offre pour la répression du honteux trafic des enfants italiens envoyés à l'étranger comme joueurs d'instruments, et pour proposer les mesures qu'il serait utile d'adopter à cet effet. M. le général Menabrea a ouvert la première séance de la commission par un discours dans lequel il a beaucoup insisté sur l'importance et l'urgence des travaux qui lui sont confiés.

M. de Rothschild, de Francfort, qui était entré aux affaires comme membre du Reichstag, nommé par le parti hostile à la Prusse, a été, il y a quelque temps appelé par le roi de Prusse à la Chambre des Seigneurs. Le parti qui l'avait nommé pouvait considérer ce fait comme un abandon. Aujourd'hui, le doute n'est plus permis, car on nous annonce que M. de Rostchild transporte à Berlin le siège de sa maison de banque.

Moyen de se rafraichir. — En été, dit le *Figaro*, lorsque vous étouffez, quand vous sentez un air lourd et enflammé peser sur votre tête, vous n'avez qu'à humecter la partie extérieure de la partie triangulaire du pavillon de vos oreilles (*tragus*) et vous éprouvez un soulagement inespéré, que vous n'obtiendriez pas même si vous plongiez votre tête dans une cuvette d'eau fraîche.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi soir, 6 juillet 1868.

Coton—Les demandes ont été très actives à l'ouverture du marché et ont montré un haut degré d'animation durant toute la journée. Sous l'influence de télégrammes rapportant une hausse tant à Liverpool qu'à New York, les acheteurs ont haussé leurs taux matériellement au-dessus des prix courants de vendredi dernier, mais, malgré cela, les acheteurs se sont empressés et ont pris environ 325 balles sur la base de 28 1/2 à 29 c pour le good ordinary et 29 1/2 à 30 c pour le low middling, montrant une amélioration de 1 c la livre. Cinq courtiers ont pris part aux affaires. Samedi ayant été un jour de fête légale, les affaires ont été presque entièrement suspendues, les transactions n'ayant embrassé que 40 balles en trois ou quatre lots différents et qui n'ont pu servir de base à l'établissement de cotes. Tout en faisant remarquer que conformément aux affaires de la journée, il n'y a que bien peu de chose à obtenir à nos prix les moins élevés, nous cotons comme suit, savoir: good ordinary 28 1/2 à 29 c, low middling 29 1/2 à 30 et middling 31 à 31 1/2.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		1525
Reçu aujourd'hui	161	
précédemment	656105	
Cotons avariés, épaves, &c, &c.	8019	
		664285
		679541
Expédié aujourd'hui		
précédemment	672706	672706
Stock en mains		6835

Sucre et mélasse—Depuis notre dernier rapport il ne s'est opéré aucun changement sur le marché tant dans le sucre que dans la mélasse. Les transactions dans le sucre de Cuba sont bornées à des lots de détail, et dans la mélasse de Cuba il ne se fait absolument aucune affaire. Le sucre de la Louisiane se vend en détail à 13 1/2 à 15 c la livre de fair à prime. Un lot de 42 boucauts de sucre de la Louisiane, non rapporté précédemment, en mauvais état vendu à 12 3/4 c la livre.

Farine—Le marché a été très calme aujourd'hui et les prix n'ont éprouvé aucun changement excepté toutefois ceux de la superfine et de la double extra, prix qui sont en quelque sorte plus fortes, attendu que les stocks de ces grades sont faibles. On compte généralement que les affaires ne tarderont pas à s'améliorer. Ventes, aujourd'hui de 1000 barils dont 100 de triple extra, en deux lots à $11, 50 du à $10, 50 de à $12, 100 de double extra, en lots à $11, 50, 175 de double extra à $11 25, 240 de triple à $9 62 1/2, 100 de choix à $11 75, 70 à $11 50 le baril.

Maïs—Le marché a montré que peu d'animation ce matin, et les taux ont continué à être fermes. Ventes de 3300 sacs dont 1000 de blanc à 95 c, 350 de blanc mélangé à 92 c, 1850 de jaune mélangé à des conditions privées, de plus, 100 de blanc mélangé, pris en entrepôt à 95 c le boisseau.

Foin—Vente de 100 balles de prime de l'Ouest à $27 la tonneau.

Avoine—Le marché a été calme aujourd'hui—Ventes de 650 sacs, seulement, en lots à 70 c le boisseau.

Son—Vente de 180 sacs pris en entrepôt à $1 05 les cent livres et de 50 do à $1 10.

Porc—Le mess se vend par placements à $29 à $29 25 le baril et se détaille à $29 25 à $29 50. Nous avons entendu parler d'une vente de 300 barils, mais nous n'avons pu savoir à quelles conditions.

Bacon—Dans l'article, il ne s'est fait que peu d'affaires aujourd'hui à 13 1/4 à 13 1/2 la livre d'épaules, 16 1/2 à 16 3/4 pour les côtés clear rib bed et 17 à 17 1/4 c pour les côtés désossés, le jambon de choix cacheté ou enveloppé se vend en détail 20 à 21 c la livre.

Saindoux—Le marché est calme et flexible. Nous notons une vente de 50 barillets de saindoux de choix à 19 1/2 c la livre. Le prime en tierçons se vend en détail 17 à 18 c la livre et en barillet 19 à 20 c.

Peaux—Les peaux sont en bonne demande et les prix des peaux vertes provenant des abattoirs de la ville ont haussé de 1/4 c. Cotons: les peaux vertes salées, des abattoirs de la ville 65 livres et plus 9 à 9 1/4 c la livre, de 45 à 65 livres et au dessous 10 à 10 1/4 c, do kips 25 livres et au dessous 13 à 13 1/2 peaux de veaux $1 20 à $1 25 chaque, peaux du pays, salées à sec 16 à 18 c do préparées au Texas, 18 à 19 c, peaux séchées de Mexique 20 à 21 c la livre.

Riz—Dans l'article, il ne s'est fait que des affaires en détail. Le riz de la Louisiane est coté le commun et le choix 8 à 11 c la livre, le riz de l'Inde 10 1/2 à 10 3/4 c, Caroline 12 à 12 1/2 c la livre.

Laine—Marché ferme. Nous cotons nominalement la commune du Texas à p lein merino 20 à 26 c la livre, laine du Texas, pleine de bourrure 20 à 22 c, celle de lac 25 à 26 c, Louisiane 20 à 25 c, mexicaine 17 à 18 c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 7 juillet 1868.

Arrivé hier 464 bœufs du Texas, 216 veaux et veaux du [illegible] 17 vaches à lait.

[illegible]

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par tête [illegible]

[illegible]

MARIÉ, mercredi le 1er juillet 1868, par le Révérend Abbé Millet, Monsieur Sylvanius [illegible] HARTSON, de l'Arkansas, à Mademoiselle Victoire Aline FRECHE de cette ville.

Décédé lundi 6 juillet, à 5 heures et demie P. M. Joseph BORDETTE Jr., âgé de 16 ans, né à Booth, canton de Nay (B-P.) Basses-Pyrénées, France, et depuis nombre d'années résident de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures. Le corps est exposé rue St-Antoine, entre Urquhart et Girod, No 102.

De la part de son épouse.

Décédé, à la Havane, le 30 juin, après une courte maladie, à l'âge de trente-quatre ans, Jean Baptiste LAPEYRE, natif de France et ancien résident de la Nlle Orléans.

Décédé hier soir, à 10 heures, à l'âge de 25 ans, Joseph FASSIANI, de Loano (Italie). Le corps est exposé au No 429, rue Amour, entre Bagatelle et Union.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 5 heures P. M. Les amis et connaissances des familles Fassiani et Michero sont priés d'y assister, sans autre invitation.

MORI jeri alle 10 P. M. Giuseppe FASSIANI, d'anni 25 nativo di Loano, Italia. Gli amici, e conoscenti delle famiglie Fassiani e Michero sono pregati di assistere al convoglio funebre che partirà oggi alle 5 P. M. dalla casa No 429 Amore, tra Bagatelle e Union.

$100,000 DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6, Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—2mPP

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 186......RUE DU CANAL......186, entre Burgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—3mPP

Salle de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane. Nelle Orleans, le 7 juillet 1868. TOUS les membres de cette Société sont priés de se réunir à son local CE SOIR, pour assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu à sept heures P. M. précises. La plus grande ponctualité est requise. Par ordre du Président, N. CLAMBIAS. 7 juil—1 LOUIS J. COUNTIN, secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Star. Nlle-Orléans, 6 juillet 1868. L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, au bureau, No 16 de la rue Carondelet, le LUNDI 20 du courant. 7 juil—14f CHS ENGSTFELD, Secrétaire.

Bureau du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton. Nlle-Orléans, Lun, 3 juillet 1868. AUJOURD'HUI, à une réunion générale des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 20 courant. La Compagnie acquittera les taxes du revenu intérieur des Etats Unis sur ce dividende. 7juil—CP T. McBRIDE, Surintendant.

AU PUBLIC. J'ANNONCE au public que j'ai acheté, le 2 du courant, un quart de billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA GEORGIE (combinaison Classe No 364), contenant les trois premiers numéros tirés de cette classe, que ce billet a gagné un quart du gros lot et de cette dernière, lot qui m'a été payé. Par l'entremise de M. Dave C. Johnston, agent au No 3, du Commercial Place. C. A. CARRIERE. 7juillet—3f No 46 rue Vieille Levée.

Au Public. QUELQUES personnes mal intentionnées ayant fait courir le bruit que j'ai payé $... sur à M. V. Macarthy (mon concurrent à la dernière élection pour la place de Troisième Juge de Paix) à la condition qu'il se désisterait pas, le croix deux de déclarer, comme elle le fait, que ce bruit est faux et calomnieux, que M. Macarthy et dans le but de reconnaître son honnêteté et son intégrité, que la chose fons. 7 juillet—1f JOHN P. MONTAMAT.

Chaux de l'Alabama à vendre. JE reçois constamment de la Chaux de l'Alabama des achetants. Cette chaux est supérieure à toute celle qui se vendent ici et on se sauront en trouver d'un aussi bonne pour les corniches, le fini et la fabrication d'ciment. SAMUEL JAMISON, Rue Carondelet, No 69. 7juil—CP

$5 de Récompense. PERDU, dimanche, 5 du courant, un billet tiré par Hooch, à l'ordre de M. Dall pour la somme de quatre-vingt-treize piastres, à un ou deux mois de date, daté juillet 1867, également, un billet tiré par Val. St Céran, à l'ordre de M. Hass, daté juillet 1868, à deux mois de date, pour la somme de quatre-vingt-dix piastres. Le public est prévenu de ne pas les négocier. M. DALL, 7juil—2f 3e District, No 28 Front Levée.

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua. ASAMBLEA GENERAL. Los miembros de dicha Sociedad se reunirán en la Logia Perseverancia, esquina de San Claude y Dumaine, el miercoles 8 de Julio, á las 6 de la tarde, conforme al artículo 3o, seccion 2a del Reglamento. Se requiere la mayor puntualidad. Por orden del Presidente. 5 julio— RAMON BUELA Secretario.

AVIS. MA femme, CLARISSE ABADIE, ayant abandonné le domicile conjugal, je préviens le public que je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter. 7 juillet—2f JEAN ABADIE.

Grocerie à vendre. A vendre, pour cause de départ, une Grocerie avantageusement et situé au No 20 de la rue St-Philippe, près le Marché français. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 7 juil—3f

Sucre raffiné de Lovering & Co, 1059 Barils sucre en morceaux, sucre en poudre, sucre granulé, CUT LOAF et sucre A, B & C, en débarquement du steamship Juniata, et à vendre par E. TROISGROS, 5 juil—6f 85 et 77 rue de la Douane.

Au Public. JE soussigné remercie sincèrement M. Jean Baptiste Molien qui m'a bien réussi à guérir sa fille Joséphine Bouer âgée de sept ans, et dont les deux jambes étaient paralysées depuis un an. Il l'a radicalement et promptement guérie par le magnétisme sans la soumettre à un sommeil forcé. On peut se convaincre de la cure en s'adressant à la soussignée. 5 juil—3f Mme J. B GROSSIR, Rue d'Orléans, No 176.

CONCERT Sous la Direction de M. CARLO PATTI, TOUS LES SOIRS, Dans l'établissement de M. F. DUMONTEIL, angle Canal et Bourbon. 21juin—1m

A Louer, Une jolie maison basse en brique, en parfait état, située rue Bourgogne, entre Conti et St-Louis, No 94. S'adresser à G. JACQUET, 4 juillet—3 44 rue St-Pierre.

A Vendre ou à Louer, Le MAGASIN et la RÉSIDENCE à l'encoignure des rues Condé et St Philippe, le premier occupé par la Pharmacie Cusachs pendant de nombreuses années. A livrer immédiatement. S'adresser à AVENDAÑO FRERES, 16 juin—1m 15 rue de la Commune.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. LA SOCIÉTÉ existant sous la raison de LAMBERT & COMMAGERE est dissoute ce jour par limitation et le mort de Charles E. Lambert. Le soussigné survivant seul du nom de Lambert & Commagere en liquidation. THEO. COMMAGERE, F. A. LAMBERT. Nlle-Orléans, le 30 juin 1868.

SOCIÉTÉ. LES SOUSSIGNÉS, successeurs de E. LAMBERT ont formé ce jour une Société sous la raison COMMAGERE & LAMBERT, et continueront au même local et pour leur compte, le même genre d'affaires que l'ancienne maison. THEO COMMAGERE, F. A. LAMBERT. Nlle-Orléans, 1er juillet 1868 1er juil—1m

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres. A. BROUSSEAU & Co., Importateurs, offrent à Bas Prix: TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées. NATTES—En rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de ... STORES—Couvertures de tables et de pianos. DRAPS DE TABLE—Drugget, toile et feutre. RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c. COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, &c. CORNICHES—Bois de Rose, Noyer, Peuplier, &c. 29 mai

Pension à la Baie St-Louis. MME STOCKTON annonce à ses amis et au public qu'elle a ouvert un établissement de pension à la Baie St-Louis, où elle est maintenant prête à recevoir des pensionnaires. Les prix sont modérés. 28 juin—1m

Égaré ou Perdu. UN billet de $411, daté du 29 juin 1867, à un an de date, tiré par Jean Borden à l'ordre et endossé par Bernard Albrée. Le paiement du susdit billet ayant été arrêté, le public est averti de ne point l'accepter. Nlle Orléans, 17 juin 1868. TOUSSE MICHEL.

Ardoises, Tuiles, Briques de Bath. 300 Ardoises carrées, à toitures, 2000 Tuiles anglaises Ridge, 2000 Briques de Bath. A vendre par HENRY KNOX & CO, Rue de la Commune, No 102. N B.—Nous remplirons, à bas prix, les ordres pour les ardoises qui nous attendons. 16 juin—1m

Avis aux Contribuables de l'Etat. LES contribuables de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans sont prévenus que les tableaux d'évaluation de leurs propriétés pour la ville de Nouvelle-Orléans, pour l'année 1868 [illegible] M. M. PERRY, Président du Board d'Assesseurs de l'Etat. Nouvelle-Orléans [illegible]

Avis. LE docteur ORIARD annonce à sa clientèle qu'à partir du 10 juin ses consultations auront lieu que les jours de six à neuf heures du matin. 13mai—1m

Chemin de Fer d'Orléans. Bureau, No 19, rue Dauphine. CONFORMÉMENT à l'article 5 de la Charte de la Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu au bureau de la Compagnie, JEUDI, 23 juillet, à 10 heures du matin, à l'effet de procéder aux élections pour l'année. Par ordre de la Direction. 23 juin—au 20 juil JULES BENIT, Secrétaire.

Banque Crescent City. Nlle-Orléans, 1 juillet 1868. LE 1er du courant, à une réunion de la Direction il a été déclaré un dividende de trois pour cent, payable aux actionnaires, libre de taxes et au dividende à partir du 6 courant. CHAS. FAURIE Jr, Caissier.

Banque Crescent City. Nlle-Orléans, 1 juillet 1868. [illegible] CHAS FAURIE Jr.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle Orléans. Nlle Orléans, le 20 juin 1868. L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, No 21 rue du Camp. 20 juin—au 13 juil LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Banque de l'Union de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 19 juin 1868. AUJOURD'HUI à une réunion des Directeurs, la résolution suivante a été adoptée— [illegible] le MERCREDI 22 juillet prochain, de 10 heures à midi, pour affaires importantes. 21 juin—au 22jl GEO. A. FRERET, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane. Nouvelle-Orléans, 19 juin 1868. AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, Mr [illegible] a été élu Président. 21 juin—30f GEO. A. FRERET, Caissier.

Banque d'Amérique. Nlle-Orléans, 2 juin 1868. A une réunion des Directeurs tenue ce jour, un dividende de [illegible] a été déclaré, payable à partir du 6 juillet 1868. 1er juillet—6 Signé J. S. MORTIMER, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Lion de la Nouvelle-Orléans. 1 juin 1868. AUJOURD'HUI à une réunion de la Direction il a été déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du [illegible]. 3 juin—1m WM BROWN, Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union. Nlle Orléans, 1er juillet 1868. L'ÉLECTION annuelle de quinze Directeurs de cette Compagnie aura lieu le 13 du courant de midi à 2 heures de l'après midi, au bureau de la Compagnie, No 15 de la rue de Charles. 1er jul—au 13 J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

Bureau de la Presse à Coton de la Levée. Nlle-Orléans, 2 juillet 1868. AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de [illegible] pour cent qui sera payé aux actionnaires le 15 du courant. 3juillet J. V. CHABAY, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie de New-Orleans City Rail-Road. Nlle-Orléans, 1er juillet 1868. A une assemblée régulière du Board des directeurs de cette Compagnie qui a eu lieu ce jour, il a été déclaré un dividende de quatre piastres par action, et en outre, 13 (treize) [illegible] 2 juillet—10 WM. F. SINNOTT, Secrétaire.

Moulin à riz—Moulin à riz. NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à même de construire les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les pilons. On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinley. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation. LEEDS & CO. Au coin des rues Delord et Fouchar.

BOIS DE CONSTRUCTION. GEORGE MERZ. Moulin à raboter et chantier de bois de construction. Au coin des rues Toulouse et St. Bernard, Vieux Bassin. DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce aux plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19avril—1an

INSTITUTIONS. COLLÈGE COSMOPOLITE, DIRIGÉ PAR CH. CARON. Rue du Canal, 229. PENSIONNAT ET EXTERNAT.—Classes du jour, de 9 heures à 3 h. pour les garçons, classe du soir, de 4 à 9 heures pour les grandes personnes. Enseignement: l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles. 19mai—1an.t12

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES; Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON. No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital. On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Jolies Maisons neuves sur la Promenade Carondelet. PAR S. GUINAULT, Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 11 juillet 1868 il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale— Un lot de terre mesurant environ 28 pieds de face au Canal Carondelet même façade environ à la rue St Louis sur environ 80 pieds de profondeur. Ensemble, les bâtisses et améliorations y construites en deux maisons neuves ayant chacune trois pièces, grenier double, deux cabinets, latrines, etc. Le tout divisé en deux logements pouvant se louer $60 par mois aussitôt entièrement achevé. Voir le plan à la Bourse. Conditions: Moitié comptant et le reste à un crédit d'un an en billets portant hypothèque et huit pour cent d'intérêt de date. Les propriétés devront être maintenues assurées par l'acquéreur, et la police transférée au vendeur. Acte de vente par devant — notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres des Etats-Unis et la taxe de 1868. 7 juillet

Foire à Mandeville. UNE FOIRE sera tenue à Mandeville, Paroisse St. Tammany, le 4 de juillet 1868, et chaque Samedi et Dimanche pendant le mois, dans le but de reconstruire l'Eglise détruite par un coup de vent. Toutes les personnes qui désirent contribuer à cette œuvre de charité voudront bien déposer leurs offrandes chez M. P. Maillard, No 35 rue Royale. Le capt. Cousens, du steamer Camelia, a généreusement offert de transporter tous les objets destinés à la Foire, libres de fret. 1er juillet—15f

Avis! Avis! MAISON CAZAUX & VERGNOLE, No. 73, Vieille-Levée. CETTE maison si avantageusement connue tant pour la supériorité de ses marchandises, que pour le bon marché, prévient le public qu'elle a un grand assortiment général qu'on trouvera chez elle: vins de toutes qualités, cordiaux, sirops, absinthe, curaçao, marasquin, vermouth, noyau, chartreuse, vanille, anisette, ratafia de Grenoble, cassis du Mont-d'Or, punch au rhum, eaux-de-vie, eau-de-vie de Dantzig, Brandy à la fruits, whisky, et tous les articles qu'il y au calice et en barrique; fruits au jus et à l'eau de vie. Le tout au plus bas prix de la place. Le célèbre liqueur, le nectar des Arabes se vend à notre maison. 3 juillet—1m

Transfert de Magasin. C. DUHAMEL, OPTICIEN. A l'honneur d'annoncer à ses clients et au public qu'il vient de transférer son établissement d'optique, de ses mètres et de marine, de la rue de Chartres au No 11 de la Canal No 111, entre Exchange Alley et la rue Royale, à côté de la Banque d'Amérique. 4 juillet 6

R. CONDON, Entrepreneur de Pompes Funèbres. No 243, rue des Magasins, coin Delord, et No 544, rue de Chartres, coin Champs-Elysées. A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer et ordinaires, de toutes dimensions. Il se charge de l'embaumement et de l'exhumation de corps et de la transportation des corps et des voitures. 4 juillet—1an

Dame de cuisinière. ON demande immédiatement une bonne cuisinière; une jeune femme de préférence. Pour plus de renseignements s'adresser à l'encoignure des rues St-Philippe et Poydras (sur la Levée). 7 juillet—3f

Cheval Perdu. Perdu, le 2 du courant dans la rue des Champs Elysées près du Chemin de Gentilly, un cheval bai-brun âgé L. S. sur la cuisse de derrière et sur l'épaule droite. La personne qui le ramènera au soussigné recevra une récompense de vingt piastres. FRANÇOIS TRICOU, rue des Champs Elysées, près du Chemin de Gentilly. 4 juil—4f

Dissolution de Société. LA Société qui existe jusqu'à ce jour, entre les soussignés, sous le nom de la raison SLARK STAUFFER & CO. est dissoute, aujourd'hui, par limitation et par la mort de Robert Slark. L'un des associés survivants est autorisé à signer pour la liquidation. ISAAC H. STAUFFER, WILLIAM A. KENT, CHARLES MACREADY, Associés survivants. Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Formation de Société. LES soussignés ont formé aujourd'hui une Société sous la raison de STAUFFER, KENT & CO pour continuer, dans cette ville le commerce de quincaillerie et de fer, conformément à la raison ci-devant SLARK, STAUFFER & CO. ISAAC H. STAUFFER, WILLIAM A. KENT, CHARLES MACREADY, BENJ F. ESHLEMAN. Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Nlle Orléans, 18 juin 1868. LA société McKENNA & McCLOSKEY, du MURPHY'S HOTEL, No 87 et 89 de la rue St-Charles, a été dissoute le 11 juin 1868. BERNARD McKENNA. 19juin—1m successeur Canal et Dauphine.

Arrêtez-vous au Half Way House. LE HALF WAY HOUSE, situé à l'extrémité du Chemin de fer de la rue du Canal, vient de rouvrir le jardin qui est le plus beau de l'état. On y trouvera toute heure pour les rencontres. On y trouvera à toute heure des rafraîchissements de toute sorte. La promenade à la promenade est la plus agréable aux familles des environs de la ville. 3 juil—1m

JULES DUBALEN, Successeur de D. Lopez. Au coin des rues Chartres et Conti. FABRIQUE DE CHOCOLATS, CANDIES, BONBONS, &c. SODA ET GATEAUX. CAFÉ GRILLÉ ET MOULU. Tous les ordres seront promptement exécutés, et au escompte libéral, sera accordé aux marchands. 15mai—1m

SOURCES DE BLADON, Comté de Choctaw—Alabama. JAS. CONNOR & Co., propriétaires. CES célèbres sources sont à environ 100 milles de Mobile, près de la rivière Bigbee. L'hôtel est ouvert. Les propriétaires viennent de faire des améliorations [illegible] Les propriétaires pourront sont à même des cantines des bouteilles d'eau des sources [illegible] JAS. CONNOR & CO

TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES. LE Docteur A. De BAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères) Rhumatisme Goutte, Dyspepsie Chlorose Maladies de Foie, les voies urinaires et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans No 78. 14 janv—1an

WASHINGTON EXCHANGE, RUE St.-CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal, D. M. STELLA, Propriétaire. 14fév—1an

Julius Loeffler. (successeur de CHAS LOEFFLER) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant D'installations de Gaz Tuyaux. Dispositions, etc. No. 126 rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 21 mai—3m Nouvelle-Orléans.

AGENCE GENERALE

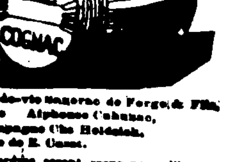

Eau-de-vie Cognac de Forge & Fils, De Alphonse Cahusac, Champagne Chs Heidsick, Porte de R. Canat. Des ordres seront reçus pour l'importation directe. AUG. COUTURIE & Co. 37 Vieille Levée.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU. Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc. E. GAUDOZ, Pharmacien de l'Université de Paris. 20 sept

$10,000 de Récompense. VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M. MORGAN & SONS, New York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, numérotés comme suit:

2,775*	8,689	13,903*	23,723*	38,339*
3,119*	8,881	14,235*	25,959*	38,747*
3,515	8,993	15,211	28,323*	39,307*
3,907*	10,015*	16,413	28,415*	39,343*
4,047	10,203	16,731*	28,487*	40,059*
4,567	10,219*	16,847*	30,223*	40,619*
5,227	11,403	18,403*	30,483*	40,831*
5,363*	12,019*	19,131	31,879*	41,851*
6,727	12,147*	19,195	31,511*	41,999*
7,295	13,619*	23,135*	37,839*	45,551*

Le tout daté du 10 mars 1863, lettre C. Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense est offerte à quiconque fera retrouver l'argent. * Billets de nouvelles séries. Nlle Orléans, 25 mars 1868. CH. DUMONVILLE, caissier.

L. CRESSON, PEINTRE, 103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra. Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: Images, chapelets, gravures, tableaux, &c., &c. Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. nov—1an

JACOB OTT Entrepreneur. REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE. Puits et réparation les Caves. Les ordres laissés au No 25, Coin Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 15 nov—1an

Loterie de l'Etat de la Géorgie, Au profit de l'Asile des orphelins de maçons. PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 6 JUILLET. No 376

4	44	9	66	1	10	6	23	35	46	14	65	12

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Géorgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 13 Commercial Place, où l'on peut les voir. Le soussigné donne les renseignements et paie la montant des lots gagnants. 12 mai—1m DAVE C. JOHNSTON, Agent.

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14 rue Bourbon, 3ème maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxyde d'azote. 24 mars—PP 1a

Dr. C. BLANCKE, 416 & 418....Rue St-Charles...416 & 418. Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire. ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle, GRAND SUCCÈS! LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les rateliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les rateliers montés sur or et sur argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par leurs acides. 8 mars—1an

HOTELS RESTAURANTS &c.

CUISINE FRANÇAISE, Pension privée. CHAMBRES garnies très aérées, donnant sur la rue, et d'autres dans la cour, en ouvrant d'avec....Prix des chambres avec ou sans pension, $12 à $15 par mois et de $3 à $7 par semaine. De $1 1/2 à $1 par jour, par personne. Prix de la nourriture $20 à $25 par mois. $5 à $6 par semaine, $1 par jour. Le bain est gratuit. De vastes salons pour dames, etc. Glace à tous les repas. On porte en ville. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse No 23. 17juin—1m Mme J. S. LABERENNE.

HOTEL A BILOXI, Tenu par M. Boulo. M. BOULO prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public en général qu'il vient de faire réparer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles comme par le passé, à des prix très modérés. Il y a appartements et chambres. L'établissement, des cabinets à bains pour dames et messieurs. 6 juin—1m

MAISON FRANÇAISE, Chambres et Pension—Prix Modérés. Mme SIX & CO. No. 143 EAST 2me RUE, New York, entre Broadway et 2me Avenue. Table d'Hôte à 6 heures. Déjeuner de 8 à midi. 2 juin—1m

HOTEL WASHINGTON AU LAC PONTCHARTRAIN. Le soussigné, seul propriétaire de l'HOTEL WASHINGTON, au Lac Pontchartrain, a l'honneur de prévenir le public en général qu'il vient de restaurer de fond en comble cet établissement et qu'il est prêt à loger les familles. [illegible] JULES COURCHÉ. P O Boîte 1584. 19 juin—1m

Pension Française TENUE PAR URBAIN RAMBAUT, A BILOXI. M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir une pension française à Biloxi, en face du débarcadère des bateaux à vapeur. [illegible] 19juin—1m

HOTEL CRESCENT, A LA BAIE ST-LOUIS. CET Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en aura lieu le 20 juin. Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles. TOULMÉ & SAUCIER, Propriétaires. 7juin—2m

Hôtel de la Grand'Ile. L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bâtisses ont été réparées et agrandies. Il a été construit un chemin de fer à bord pour le transport des passagers de l'Hôtel au bord de la mer. Les huîtres et le poisson abondent pendant toute la saison. [illegible] Le beau bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.

— PRIX —

Par jour	$ 2 75
" semaine	15 00
" mois	50 00

Moitié prix pour les enfants et les domestiques. On traite de gré au gré pour la saison. 17 mai—3m E. MARGOT Propriétaire.

AVIS. M. JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux pratiques, qu'il a acheté de MM. CORNU & LEBLANC leur ancien établissement au coin de Bourbon et Ursulines et qu'il est prêt à recevoir toutes les commandes [illegible] JOS. LEBLANC, 16 juin—1m

ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ GEO. ALCÉS, 165 RUE DES REMPARTS 165. M. ALCÉS a constamment en mains un assortiment de Cigares de différentes marques et qualités. [illegible] Pour les cigares de la Havane il ne travaille que le tabac de la Vuelta Abajo de première choix. En visitant la manufacture de M. Geo. Alcés, le public comprendra pourquoi les jurés lui ont donné le premier prix aux Expositions suivantes: "Louisiana State Fair," N. O. novembre 1867. "Louisiana State Fair," Baton Rouge décembre 1867. Et "Louisiana State Fair," N. O. janvier 1868. Les ordres adressés à la boîte No 386 P. O. N. O. seront promptement exécutés.

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky POUR LE 6 JUILLET — CLASSE 40. Plan de Police.

46	63	39	3	19	40	51	62	37	41	45	47	

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées. C. T. HOWARD, Marchand de Billets de loterie, au coin des rues Conti et Commune.

AVIS. — Méfiez-vous des prétendues loteries. — La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font tirer aucune attention dans les journaux de prétendues prix en gagnés, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent. 4 juin—1m

Presses à Coton, à vis, de Newell. LA Presse à Coton, à vis de Newell, faite par Sted. man & Co. est supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. Elle est faite de fer très fort pour vingt ans. C'est de toutes les presses de ce genre la seule qui ait des frottoirs. On en a vendu plus de 600. Le prix en a été réduit de vingt pour cent. WM. L. CUSHING, seul Agent, Rue St Charles, No 6, coin Union. 3 juillet ville et camp

Presses à Coton, d'Ingersoll. C'EST la seule presse à bras économique pour les habitations. C'est la seule qui ait pu faire les balles de 500 livres. Une fois faite fonctionner, avec deux à quatre hommes et à mule, il y en a. L'économie est donc évidente. Chaque presse est au complet y compris la boiterie et on la livre prête à être employée. Elle est accompagnée de la figure montée comment il faut s'y prendre pour la monter, et on peut se servir deux heures après la réception. Plus de 2000 de ces presses sont employées en ce moment. A vendre par W. L. CUSHING, seul Agent, 3 juillet ville et camp Rue St-Charles, No 6.

MOULIN SAGLER A COTON. IL n'est pas de machine qui ait été plus souvent essayé dans toutes les parties du monde ou l'on cultive le coton, surtout dans le Sud, de la Vallée du Mississippi. [illegible] W. L. CUSHING, seul agent, 5 juillet—V&C Rue St-Charles, No 6.

FONDERIE DE LEEDS [ETABLIE EN 1825,] Au coin des rues Delord et Foucher. NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à écraser, des Moulins à riz, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Fourneaux, des Grils, à suivre toutes autres sortes d'ouvrages d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud. [illegible]

MALADIES DES YEUX. LE DR. HOMBERGER ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement de traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 1 heure, au No 16, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, de 7 à 8 h.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques de mer	238,751 17
Sur les risques de rivières	[illegible]
Total	$1,131,294 [illegible]
En moins—Primes sur risques non expirées le 31 mai 1868	$[illegible]
Primes remboursées	23,471 67
	$936,316 07
Montant net des primes le 31 mai 1868	$401,644 15
Pertes payées:	
Sur les risques d'incendie	$[illegible]
Sur les risques de mer	110,997 89
Sur les risques de rivières	43,392 [illegible]
Taxes	31 612 [illegible]
Réassurance, Dépenses, Frais et Pertes, moins intérêt	$116,262 0[illegible]
	$634,314 16
Bénéfice net	$297,329 [illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Propriétés foncières	$[illegible]
Billets garantis par hypothèque	[illegible]
Billets garantis par nantissement	[illegible]
En caisse	[illegible]
Actions de banque et du chemin de fer	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Bons de la ville	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Scrip de Compagnies d'Assurance	[illegible]
Actions "Dry Dock Vallette"	[illegible]
Actions de la Presse "Levee Steam"	[illegible]
Actions "Marine Dry Dock"	[illegible]
" "Merchant's Exchange"	[illegible]
Actions "Lightering & Wrecking Co"	1,000 00
Actions "La Equitable Life Ins Co"	1,000 00
Bons de l'Etat	1,500 00
Total	$1,083,416 15
En moins: Intérêts sur le scrip remis et dividendes à payer en juillet	$104,362 [illegible]
30 p/c du scrip de 1868 payable en juillet	70,675 [illegible]
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868	255,947 [illegible]
	[illegible]
Actif net	$1,487,046 [illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président,
PAUL FOURCHY, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, ce [illegible] juin 1868. PAUL W. COLLENS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année pour lequel des certificats de scrip seront payés le premier lundi de juillet prochain. Trente pour cent sur le scrip de 1866 et pour le premier lundi de juillet prochain. Il a été résolu de payer cent sur le Capital du Scrip de 1866 [illegible]

— Directeurs —

John Pemberton,	P. Maspero,	Pierre Poète
M. Puig,	David McCoard,	S. Z. Relf,
Chas. Sagory,	J. J. Fernandez,	L. F. Generes,
P. S. Wiltz.	J. Morgan Hall	10 juin

DIX-NEUVIÈME ÉTAT ANNUEL DES AFFAIRES DE la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant, Nouvelle-Orléans, 25 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868—

Primes d'incendie, dans l'année	$236 172 92
Primes de mer	94 082 49
Primes de rivières	177,564 05
	$507,779 [illegible]
Total net des primes	$467,854 [illegible]
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$[illegible]
Pertes de mer	67,074 [illegible]
" rivières	45 257 47
Taxes payées	20 949 54
Payé réassurance et compte en lieu de scrip	80,166 20
Payé intérêts, salaires, remboursements, frais généraux, commissions, etc.	67,649 43
	$395,619 [illegible]
Bénéfice net	$[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:	
Effets à recevoir	$ 37 494 [illegible]
Prêt sur bons et hypothèques	69,369 [illegible]—106,867 [illegible]
En caisse	$194,377 34
Prêts garantis par actions sur demande	60,490 00—$257,297 [illegible]
Prêts garantis par actions à terme	$11,990 00
Propriétés foncières	75,000 00
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	46,062 00—$133,052 [illegible]
Bons consolidés de la ville	$30,000 00
Bons de la ville	20 000 00
Actions de Banques et autres	105,267 17—$[illegible] 17
Coupons pour bons de la ville, échus	$ 6,480 00
Dû pour primes en voie de perception	41,000
	$778,654 [illegible]
La Compagnie possède également:	
Billets suspendus, actions et bons	$[illegible]
Compte de scrip forfaite	7,000 [illegible]
Intérêts non réalisés	$7,000 [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, ce 25 mai 1868. PARIS CHILDRESS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie paiera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice, pour l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip à partir du premier lundi d'août prochain, dans les bureaux du gouvernement.

THOS A ADAMS, Président,
SAMUEL KENNEDY, Vice-Président,
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

John Watts,	S. T. Bouboulis,
Samuel B. Newman,	P. B. Foley,
Wm Edwards,	A. G. Ogden,
F. Simms,	A. Thompson,
John Phelps.	

Liste des Lettres

Restant au bureau de la Poste, le 5 juillet.

[illegible]

R. W. TALIAFERRO, Maître de Poste.